

Date : Mardi 23 mai 2023 – 16h / 18h

Rédacteurs : Laurent Martel, directeur adjoint  
Représentants des personnes accueillies élus du CVS

Participants Représentants des personnes accueillies :

: **Titulaires:** Sitti M.

**Suppléants:** Prince K. David W.

Représentants des parents élus :

**Titulaires :**

**Suppléants :** Mme Djeghmoum

Représentantes des salariés :

**Titulaire :**

**Suppléantes :** Mme Anaïs Perrault

Représentant du DIME et de la fondation OVE :

M. Martel Laurent (directeur adjoint)

Excusés : M. Minssieux Bruno (directeur de territoire -  
représentant de la fondation OVE)

Elus ayant quitté l'établissement depuis  
septembre 2020 et le renouvellement du CVS :  
Abdelrhaman E. Daoud K. Mehenni T.

Représentants des personnes accueillies :

**Titulaires:** Samir M. Lylia B.

**Suppléants:**

Représentants des parents :

**Titulaires:** M. Schlepfer Mme Ben Abdelghani

**Suppléants:** Mme Dabbak

Professionnels de la fondation OVE :

Mme Khettar Séverine

DIME Yves Farge  
Institut Médico-  
Educatif

Absents :

Invités : **Hamza Ed Dendane, Alexis Degroul**  
**(bénéficiaires)**

Destinataire : Familles (par mail ou courrier), personnes  
accueillies (retour oral par les élus + panneau  
d'affichage), salariés de l'IME et membres du  
CVS (par mail)

5 rue Jean-Marie Merle  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tél : 04 72 04 96 60  
Fax : 04 72 04 96 46

### Ordre du jour :

- Lecture-validation du relevé de conclusion du précédent CVS
- Questions des personnes accueillies relayées par les élus
- Questions des représentants des familles
- Questions des représentants des salariés
- Informations diverses

### Compte-rendu

- **Validation du *Relevé de Conclusion* du précédent CVS – signature du président (ou de la vice-présidente en son absence)**
- Points non résolus depuis le dernier CVS, donc restant à réaliser :
  - Réparation des filets des cages de foot
  - Pose des poteaux et filets pour le terrain de foot et le jardin
- Questions des personnes accueillies relayées par les élus :

# Cycle Accueil :

- Peut-on avoir plus de ballons ?

**Oui.**

La direction achètera de nouveaux ballons en mousse et gonflables.

Rappel : seuls ces ballons doivent être utilisés

- Peut-on avoir un terrain de foot avec un revêtement ?

**Non.**

Le terrain en goudron ne peut pas être remplacé par un terrain synthétique.

Par contre, les trous seront bouchés en juillet.

- Peut-on refaire les filets des cages de foot (maintien au sol) ?

**Oui.**

Des filets neufs ont été achetés. M.Malek pourra les poser avant l'été. Il recherche actuellement des élastiques pour les attacher et les tendre.

- Peut-on savoir quels élèves sont à la « commission menus »?

**Oui.**

Cora G. peut vous donner les dates et les personnes présentes sur les commission menus.

- Peut-on avoir plus de jeux dans la cour de récréation (cordes à sauter, placard pour ranger les jeux etc.)?

**Oui.**

Des jeux seront achetés pour les placards de chaque cycle.

L'année prochaine, une action de formation permettra aux professionnels de créer des malles de jeux pour les récréations.

Cette formation appelée « ludimalle » sera présentée lors du prochain CVS. Elle permettra de répondre encore mieux aux besoins exprimés dans cette question 😊

En attendant, voici un lien vers ce projet déjà développé dans certaines écoles primaires : <https://www.youtube.com/watch?v=-tfOSJOPZ1U>

- Peut-on changer les tables et les chaises de la salle du cycle Accueil et repeindre les murs ?

**A vérifier.**

Ce matériel et ces travaux coûtent beaucoup d'argent.

La direction va vérifier les chaises, les tables, et remplacer celles qui doivent l'être.

La qualité de la peinture sur les murs sera aussi vérifiée.

- Peut-on avoir des couteaux lors des repas ?

Des couteaux sont déjà fournis.

La question concerne sans doute des couteaux spéciaux qui coupent beaucoup et qui sont souvent pointus.

Ces couteaux sont dangereux et la direction ne préfère pas qu'ils soient utilisés en collectivité.

L'apprentissage de l'utilisation de ces couteaux plus dangereux est préférable à domicile car cela demande une vigilance durant tout le repas, et les professionnels qui encadrent les repas ne sont pas assez nombreux.

Enfin, il faut rappeler que les aliments qui nécessitent ce genre de couteaux ne sont également pas nombreux.

Mais lors des repas, ceux qui sont en difficulté pour couper avec les couteaux fournis peuvent demander de l'aide à un camarade ou aux professionnels.

- Peut-on avoir des grosses cuillères pour manger certains plats (exemple : le coucous) ?

**Oui.**

Des grosses cuillères seront achetées et les éducateurs qui sont responsables de l'organisation des repas pourront les distribuer.

# Cycle Projet :

- Peut-on refaire le terrain de foot ? Même enlever le goudron et jouer sur la terre ?

**Non.**

Le terrain en goudron ne peut pas être remplacé par un terrain synthétique ou en terre.

Par contre, les trous seront bouchés en juillet.

- Peut-on refaire les filets des cages de foot (maintien au sol) ?

**Oui.**

Des filets neufs ont été achetés. M.Malek pourra les poser avant l'été. Il recherche actuellement des élastiques pour les attacher et les tendre.

- Peut-on avoir une machine à laver le linge supplémentaire à l'internat pour éviter d'avoir à ramener de grosses valises de linge sale et apprendre à s'en servir ?

**Oui & non**

Il y a déjà des machines à laver le linge donc aucun achat de machine ne sera fait.

Il est possible d'apprendre à s'en servir pour apprendre à gérer son linge afin d'avoir moins à en transporter.

Les professionnels de l'internat peuvent accompagner cet apprentissage.

- Peut-on acheter d'autres tables de pique-nique avec banc ?

**Non.**

Les tables en bois sont suffisantes.

Par contre elle seront déplacées dans le parc pour être mieux utilisées que sous le préau.

- Peut-on avoir des chaises plus confortables dans les réfectoires?

**Non.**

Les chaises actuelles sont confortables pour l'heure du repas.

Des chaises avec coussins ne seront donc pas achetées.

- Peut-on avoir le droit d'aller jouer au baby-foot en autonomie lorsque l'on sera sur le cycle Majorité ?

**Oui.**

Les majeurs ont des temps de « pauses » qui remplacent les récréations.

Ces pauses sont plus courtes.

Elles sont prises à d'autres moments que les récréations des plus jeunes.

Les majeurs ont plus de droits et d'autonomie. Ils peuvent par exemple aller jouer au 1<sup>er</sup> étage de l'internat avec le baby-foot.

Des professionnels sont toujours présents pour aider et répondre aux questions, mais l'autonomie est l'objectif central.

- Peut-on avoir un frigo dans la ludothèque?

**Non.**

La ludothèque est un espace où des jeux permettent de travailler différentes compétences.

Il n'y aura pas de frigo ici.

- Peut-on ?

**Oui.**

La

- Peut-on changer les casques audio cassés ou en mauvais état de la salle informatique ?

**Oui.**

Ils seront vérifiés et de nouveaux casques remplaceront ceux qui ne fonctionnent pas ou qui sont trop abimés.

- Quand est-ce que la salle multimédia sera terminée ?

Il ne reste que les pieds des fauteuils à fabriquer. Hervé, Audrey et Kamel s'en occupent. Elle devrait être terminée avant fin juin.

- Peut-on repeindre la classe de Mathilde et de Claire-Léa ?

Des gros travaux de rénovation sont étudiés depuis janvier.

En attendant les résultats et conseils des architectes, nous n'allons pas repeindre de classes d'ici à fin décembre.

- Peut-on améliorer le ménage dans les classes et dans les WC des garçons ?

**Oui.**

Il sera demandé à l'entreprise de nettoyage de mettre un tableau avec les dates des jours où ces lieux sont nettoyés.

Nous pourrions donc améliorer ce domaine quand nous aurons vérifié si les passages actuels sont bien réalisés :

- Nettoyage quotidien des WC
- Nettoyage 2 fois par semaine des classes

- Peut-on participer au nettoyage pour améliorer cela ?

**Non.**

L'hygiène et la propreté des locaux sont sous la responsabilité et le travail des professionnels.

Les jeunes peuvent être amenés à balayer un atelier après un chantier, ou à nettoyer leur groupe d'internat ou leur salle repas dans un objectif éducatif.

Mais l'hygiène et le nettoyage des sanitaires et des salles d'activités ou classes sont assurés par des professionnels.

- Peut-on placer un banc en bois ou un panneau pour empêcher les voitures d'OVE de se garer devant la porte de la salle d'activité du cycle Projet ?

**Oui.**

Un banc à fleurs sera posé à cet endroit.

Il pourra être fabriqué avec Said E. comme celui qui a été fait et placé devant la vitre du bureau d'Isabelle D.

# Cycle Majorité

Aucune question n'a été transmise par ce cycle pour la réunion.

- **Questions des familles et représentants des familles :**

Un SMS a été transmis à toutes les familles avant ce CVS pour leur indiquer le numéro de la messagerie du téléphone portable du secrétariat permettant de recueillir leurs questions et remarques : 06 29 19 17 89

Cette modalité a été créée pour que l'écrit ne soit pas une barrière à l'expression de certains, et pour faciliter le recueil des questions des élus des parents.

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

- **Questions des représentants des professionnels :**

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

# Informations diverses :

## - Elections CVS 2023 :

Tous les trois ans des élections permettent de renouveler les élus du CVS.  
En septembre nous organiserons donc des nouvelles élections 😊

## - La « personne qualifiée » : c'est qui ? pourquoi ? Comment ?

Tout bénéficiaire qui rencontre un problème qu'il n'arrive pas à résoudre avec son établissement ou son dispositif, peut contacter directement la personne qualifiée de son choix.

Cette personne va l'aider à trouver des solutions, à résoudre son problème.

Une liste de ces personnes ainsi qu'un formulaire sont présentés lors de la réunion et joint au compte-rendu.

Ces documents sont aussi disponibles sur le site internet de l'Agence régionale de santé, à la rubrique « **comment peut-on saisir une personne qualifiée** » avec ce lien : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-personne-qualifiee>

Vous trouverez également grâce à ce lien un **guide de la personne qualifiée** qui explique le rôle de ces personnes.

Parmi la liste des « personnes qualifiées » on peut voir que l'ancien directeur de territoire du DIME Yves FARGE est présent : Eric MARIE 😊

## - Résidence de journaliste : c'est parti !

Un journaliste travaille avec un groupe de jeune du DIME accompagné par Tiyi B. (éducatrice spécialisée) et Frédéric C. (enseignant spécialisé).

Ils vont se rencontrer à la « MMQ Léonard de Vinci » pendant 10 séances : il s'agit de la nouvelle Médiathèque et Maison de Quartier place du Mas du taureau.

Ils vont réaliser un support radio que nous découvrirons fin juin 😊

- **Micro-Ferme maraîchère** : inauguration samedi 24 juin !

Samedi 24 juin les familles seront invitées pour deux événements :

- De 9h à 11h30 :
  - Partager les **fruits des projets** faits durant l'année scolaire, et présentés par leurs enfants
- De 11h30 à 12h30 : inauguration
  - découvrir les **légumes du jardin** cultivés dans le cadre du projet « micro-ferme maraichère »
  - goûter, sentir, toucher quelques aliments, et emporter un souvenir 😊

Nous fêterons ce projet en présence de responsables et élus de la ville et de la métropole 😊

- **« Classe externalisée »** : Des nouvelles du court-métrage : « **on tourne** » !

Le tournage a eu lieu lundi 15 mai.

Le court-métrage sera présenté en juin : les invitations seront envoyées bientôt 😊

## Informations rappelées à chaque réunion du CVS

- **« Registre des expressions »**: pour exprimer votre satisfaction, ou vos plaintes et réclamations

Tous les bénéficiaires et parents peuvent enregistrer leurs critiques positives ou négatives sur un registre spécifique.

Ce registre est informatisé.

Il permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes.

Ce registre doit permettre une meilleure connaissance du fonctionnement de la structure (points forts + points faibles) et:

- S'assurer à ce qu'une réponse soit apportée à chaque plainte ou réclamation reçue ;
- Améliorer la prise en compte de la participation et de l'expression des personnes accompagnées et de leur entourage ;

Un document explique comment s'exprimer. Ce document est intitulé :

### 1415B\_FicheDinfoAuxPersonnesAccPlaintesEtRéclamations

Les bénéficiaires peuvent faire remonter aux professionnels leurs « expressions » lors des **conseils de cycle** qui ont lieu tous les vendredis, pour qu'ils soient inscrits dans le registre et trouve des réponses.

La référente qualité du DIME YF, la direction, mais tous les professionnels du DIME également, sont à la disposition des parents et des jeunes pour enregistrer les expressions qui permettront d'améliorer la qualité du service rendu 😊

- **« Objets trouvés »** :

Le système mis en place par les élus du CVS fonctionne bien.

Les élus doivent continuer à faire fonctionner cette boîte 😊

- **« Boîte à lire »** :

La boîte installée depuis novembre 2017 à côté du portillon d'entrée du DIME est toujours très vivante : des nouveaux livres sont déposés, puis empruntés etc.

Un panneau explicatif est posé devant, chacun peut se servir, emprunter ou déposer des livres, gratuitement.

Cette boîte est accessible depuis l'extérieur par toutes les personnes qui passent sur le trottoir. Il n'y a qu'à se servir ou déposer des livres, gratuitement.

Les élus du CVS et les internes sont invités à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de cette boîte avec l'aide de Yves C. spécialiste de la bibliothèque.

**« Le CVS pour tous » :**

Ce document rédigé en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permet à chacun de comprendre le CVS :

- A quoi il sert
- Comment il fonctionne

Il est disponible dans le classeur du CVS.

Il peut être emprunté.

**Date du prochain CVS :**

Mardi ..... 2023 de 16h à 18h

**Signature de la vice-présidente du CVS :**

**Sitti Mariama MSAHASI :** .....